

**Salade frisée** (Novita, Frisbee, Freelice, Funly, liste non complète)

*Lactuca sativa var. capitata und var. crispa (croisement et hybride de la laitue pommée, la laitue feuille de chêne e.a.)*

**Exigences minimales**

- propre
- sans terre (sauf les pommes et les racines non lavées)
- typique de la variété
- saine
- d'aspect frais
- normalement développée et à un stade de maturité conforme à la saison
- de couleur répondant à la variété et à l'époque de récolte
- exempte d'humidité extérieure excessive, égoutté à l'état lavé
- exempte d'odeur et de saveur étrangère
- exempte de trace de gel ou de dégât dus au mauvais temps
- exempte de parasite et d'attaque de parasites
- exempte de meurtrissure ou de lésion de tout genre
- exempte de pourriture
- exempte de dommages fongiques, quelques parasites sont tolérés

**Dispositions spéciales**

- sans flétrissure
- couleur prononcée typique de la variété
- à maturité, non montée
- feuillage externe sans blessure particulière et entièrement utilisable
- tronc court, frais et proprement coupé
- léger bordage de feuilles extérieures est toléré
- pour la production 4<sup>ème</sup> gamme : exempte de bordages

**Calibre**

Poids minimal par pièce: 200 g

**Homogénéité**

Le calibre des produits d'un même lot doit être homogène pour ne pas pénaliser l'impression générale.

**Tolérances**

La tolérance de qualité et de calibre est cumulée à 10% en pièces ou poids.



## Prescriptions suisses pour la qualité des légumes

Verband Schweizer Gemüseproduzenten  
Union maraichère suisse  
Unione svizzera produttori di verdura



### Identification

- désignation (à partir du premier échelon commercial)
- nom et adresse du producteur ou du conditionneur ou du détaillant ou de l'importateur
- pays producteur
- méthode de production lorsque le produit provient de cultures 'hors-sol' ou de cultures 'sous serre'

Exigences supplémentaires pour la marchandise préemballée (non-transformée):

- poids de l'unité de vente
- prix de base par kilogramme
- prix de vente de l'unité

Pour les légumes distingués par un label ou une marque les exigences des règlements et/ou ordonnances doivent être respectées.